



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15/12/2022

FRANCE 2030 : LES MINISTRES SYLVIE RETAILLEAU ET JEAN-FRANCOIS CARENCO LANCENT UN PROGRAMME DE RECHERCHE DE 15 MILLIONS D'EUROS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SPECIFIQUES AUX OUTRE-MER

A l'occasion de leur visite officielle en Guyane, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, et le ministre délégué chargé des Outre-mer, Jean-François Carenco, ont annoncé, en lien avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, le lancement d'un programme prioritaire de recherche, doté de 15 millions d'euros de France 2030, portant sur les enjeux environnementaux spécifiques aux territoires d'Outre-Mer.

Par leurs spécificités climatiques, biologiques, géographiques et socio-économiques, les territoires d'outre-mer sont particulièrement exposés aux risques planétaires contemporains. Les conséquences des changements climatiques, de l'érosion de la biodiversité et des pollutions sur les écosystèmes et les populations y sont en effet majeurs.

Complémentaire aux programmes de recherche de France 2030 déjà lancés sur les enjeux environnementaux et planétaires, **ce lancement répond à la volonté du Gouvernement français de construire des réponses adaptées aux interactions entre activités humaines, biodiversité et climat, spécifiques aux territoires d'Outre-mer.**

Ce programme, dont l'**Institut de recherche et développement (IRD) assurera le pilotage**, mobilisera l'ensemble des équipes de recherche impliquées sur ces thématiques et s'appuiera sur une approche interdisciplinaire des sciences de la durabilité. Il conciliera ainsi la valorisation de l'important patrimoine naturel ultramarin et sa conservation face à de nombreuses menaces, notamment liées aux pratiques agricoles, forestières et aquacoles non durables.

Des observatoires permettront de suivre les pollutions dans les milieux terrestres, côtiers, ainsi que dans les eaux douces et dans les bassins versants, en tenant compte des liens entre ces écosystèmes et de l'exposition des populations. Les équipes de recherche mobilisées étudieront les effets sur les écosystèmes et la santé des populations, mais également les déséquilibres sociaux provoqués et les potentiels de restauration des milieux pollués. Elles proposeront ainsi des méthodes pour agir à la source des expositions aux polluants. Les acteurs des territoires ultramarins seront également associés à l'élaboration de pratiques écologiquement soutenables et socialement équitables d'exploitation des ressources naturelles.

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau a déclaré :

« Face aux changements climatiques, à l'érosion de la biodiversité ainsi qu'aux conséquences des activités humaines, les territoires d'outre-mer nécessitent des réponses adaptées aux enjeux qui leur sont propres. Le programme de recherche que nous annonçons aujourd'hui, financé par France 2030 à hauteur de 15 M€, mobilisera les forces de recherche et d'innovation françaises sur ces questions. Il complète ainsi les moyens déjà consacrés aux différents programmes de recherche sur l'eau, l'océan et le climat, la forêt, ou encore l'agriculture, qui intègrent eux aussi les enjeux ultramarins, en cohérence avec les priorités portées par la Première ministre et le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. »

Le Ministre délégué chargé des Outre-mer, Jean-François Carencu a déclaré :

« Les outre-mer sont un concentré des problématiques liées au changement climatique. Ils ont aussi énormément d'atouts pour mettre en place des solutions innovantes. C'est dans cet objectif que France 2030 doit servir aux outre-mer. Ce programme prioritaire de recherche dédié aux outre-mer en fait partie et je m'en félicite. »

Contacts presse :

Cabinet de Sylvie Retailleau

01 55 55 82 00 - presse-mesr@recherche.gouv.fr

Cabinet de Jean-François Carencu

01 53 69 26 74 - mompresse@outre-mer.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement :

01 42 75 64 58 - presse.sgpi@pm.gouv.fr

Agence nationale de la recherche (ANR)

Katel.lefloch@agencerecherche.fr

À propos de France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de l'ANR

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu'international. L'ANR est aussi le principal opérateur des programmes France 2030 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d'initiatives d'excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche. L'ANR est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets ».